

tous ou presque tous ces forts crédits annuels soient destinés à des collèges électoraux représentés par les conservateurs. Brantford est peut-être une exception ; mais nous savons que le représentant de Brantford (M. Paterson) mérite un respect plus qu'ordinaire de la part des conservateurs. Je maintiens que la politique du gouvernement sous ce rapport n'est guère équitable pour le pays, si elle l'est pour les partisans du gouvernement. Je dois attirer l'attention du gouvernement sur le fait que nous avons dans Woodstock l'une des plus belles villes de l'ouest d'Ontario ; les douanes et la poste y donnent un fort revenu, mais parce qu'elle est représentée par Oliver Mowat dans la législature provinciale et par un adversaire du gouvernement actuel dans cette chambre, le gouvernement ne fait aucun effort pour y ériger des édifices publics. Il y a là une preuve suffisante de la conduite du gouvernement sous ce rapport, et je prétends qu'il n'est ni équitable ni juste que des octrois de ce genre soient accordés à ceux qui sont disposés à appuyer le gouvernement du jour.

M. PATERSON (Brant) : Avant que cette demande de crédit soit votée, je désire faire une ou deux remarques au sujet d'une demande qui, je crois, a été faite à l'honorable ministre des travaux publics relativement à la construction d'un édifice public dans la très importante ville de Paris, Ontario, où seraient installés le bureau de poste, la douane et le bureau du revenu, comme dans les édifices qu'on a érigés dans d'autres villes de la même importance et qui donnent à peu près la même somme de revenu. Mon honorable ami, le député d'Elgin (M. Wilson), a parlé d'une exception dans la politique du gouvernement, relativement à la construction des édifices publics dans les comtés représentés respectivement par des partisans ou des adversaires du cabinet. Il paraît croire que le comté que j'ai l'honneur de représenter a été traité d'une façon exceptionnelle, parce qu'il y a une demande de crédit dans les estimations pour une salle d'exercices militaires dans la ville de Brantford. Mon honorable ami se rappellera que la population de Brantford a été très libérale à cet égard, en votant \$10,000 avant de demander une subvention au gouvernement, et il a été entendu jusqu'ici qu'une municipalité qui offrirait ainsi son concours au gouvernement, aurait droit à considération, et je suis très heureux de pouvoir témoigner du fait que Brantford a effectivement reçu considération. Je crois savoir que la ville de Paris a fait la même chose, au sujet de la construction d'un édifice public, en offrant l'emplacement nécessaire. Peu de villes, je crois, si toutefois il en est, sont dans ce cas ; et si l'honorable ministre étudie le côté des recettes, il verra dans quelle position se trouve cette ville, comparée à d'autres villes. Almonte, Brampton, Gananoque, Cobourg, Prescott, Strathroy, Walkerton et quelques autres villes que je pourrais mentionner donnent, je crois, un chiffre de revenu moindre que Paris ; et pas une de ces municipalités, que je sache, n'a offert gratuitement un emplacement au ministre.

Je crois qu'il y a beaucoup de vrai dans ce qu'a dit un honorable député de la gauche, qu'on devrait appliquer une politique équitable dans la distribution des deniers publics votés pour la construction d'édifices publics. Toutes les parties du pays contribuent au revenu, et s'il n'est pas possible de

satisfaire à la fois les demandes de toutes les localités, il semble équitable que des villes ayant, le rapport de la population, de la somme des affaires et du chiffre du revenu, une importance à peu près égale à celles d'autres villes qui ont reçu des faveurs de ce genre, aient droit à la considération de l'honorable ministre. Je partage en tout point l'opinion de l'honorable député d'Elgin-est (M. Wilson), que la ville de Woodstock, qui sera bientôt une cité, a été traitée d'une façon presque exceptionnelle. Elle donne un revenu de \$14,000 et je crois qu'elle a clairement droit à un édifice public. Cette question a été soumise à l'attention de l'honorable ministre, par l'honorable député qui représente ce collège électoral et qui, je crois, est parfaitement capable d'y voir. Mais l'honorable ministre verra qu'en ce qui concerne la ville dont je fais valoir les titres à sa considération, bien qu'elle ne soit pas dans une position aussi forte que celle de Woodstock, elle est dans une position aussi forte que celle d'une douzaine ou plus d'autres villes dont les réclamations ont été exaucées. Je crois que ces représentations viennent trop tard pour qu'il y fasse droit dans les premières estimations, mais s'il est en mesure de le faire, j'aimerais à connaître son opinion au sujet de l'offre d'un terrain gratuit faite par la ville de Paris.

M. TAYLOR : Je désire rectifier l'assertion faite par l'honorable député, que la ville de Gananoque, entre autres, n'a pas offert de terrain. La ville de Gananoque a offert gratuitement un terrain d'une valeur de \$2,000 pour y ériger un bureau de poste.

M. PATERSON (Brant) : Je n'ai pas besoin d'être rectifié, car j'ai parlé sous réserve. J'ai dit que peu de villes, si toutefois il y en avait, avaient offert un terrain. Je crois que j'ai raison pour la grande majorité des cas. Il se peut que Gananoque fasse exception.

Sir HECTOR LANGEVIN : Mon honorable ami a raison de dire que d'autres localités ont offert un terrain. Dans plusieurs cas, nous y avons érigé des édifices publics ; dans d'autres, nous ne nous sommes pas crus justifiables de le faire, parce qu'à notre avis, le chiffre du revenu qu'elles donnaient ne justifiait pas cette dépense. Je ne me rappelle pas que la ville de Paris ait offert un terrain, mais puisque l'honorable député le dit, je présume qu'il en est ainsi. J'ai pris note de ce cas, de même que de celui de Woodstock. Je suppose qu'on n'a pas fait valoir, auprès de mon ministère, ces revendications aussi énergiquement que d'autres, et je ne les ai pas soumises à mes collègues ; mais j'ai pris note des différents cas qu'on m'a soumis, et je ne manquerai pas, dès que ces notes seront complétées, de les soumettre à la décision du Conseil privé. C'est tout ce que je puis dire dans le moment.

Édifices publics, Manitoba. \$36,000

M. WILSON (Elgin) : Pourquoi ce fort crédit de \$15,000 pour les édifices des immigrants à Winnipeg. Presque tous les ans, on dépense une forte somme pour ces édifices.

Sir HECTOR LANGEVIN : Il n'y a rien de dépensé. L'honorable député verra que nous avons fait voter \$5,000 l'année dernière, et nous demandons que ce crédit soit voté de nouveau cette année, avec une somme supplémentaire de \$10,000, parce que nous comptons procéder à la construction des édifices cette année.